



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/37
11 mars 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixantième réunion
Montréal, 12 - 15 avril 2010

PROPOSITION DE PROJET : PARAGUAY

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des substances du groupe I de l'annexe A (quatrième tranche)

PNUE/PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Paraguay

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
CFC phase out plan	UNDP, UNEP

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008
CFC: 27.3	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle			
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					27.3								27.3
CTC													0
Halons													0
Halons révisés													0
Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET		2007	2008	2009	2010	Total	
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	31.6	31.6	31.6	0	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	31.6	31.6	31.6	0	
Coûts de projet (\$US)	UNDP	Coûts de projet	160,000.	140,000.	50,000.	21,000.	371,000.
		Coûts de soutien	12,000.	10,500.	3,750.	1,575.	27,825.
	UNEP	Coûts de projet	80,000.	60,000.	30,000.	24,000.	194,000.
		Coûts de soutien	10,400.	7,800.	3,900.	3,120.	25,220.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	240,000.	200,000.	80,000.	45,000.	565,000.
		Coûts de soutien	22,400.	18,300.	7,650.	4,695.	53,045.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	240,000.	0.	280,000.	0.	520,000.
		Coûts de soutien	22,400.	0.	25,950.	0.	48,350.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				45,000.	45,000.
		Coûts de soutien				4,695.	4,695.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le PNUE, en qualité d'agence d'exécution principale et au nom du gouvernement de la République du Paraguay (Paraguay), a proposé à la 60^e réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale des substances du groupe I de l'annexe A (PGEF) pour un montant total de 24 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 3 120 \$ US pour le PNUE, et de 21 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 1 575 \$ US pour le PNUD. La proposition est accompagnée d'un rapport périodique sur la mise en œuvre du PGEF en 2009 et du programme de mise en oeuvre pour 2010.

Données générales

2. Le PGEF du Paraguay approuvé par le Comité exécutif à sa 51^e réunion visait à éliminer entièrement la consommation de CFC au pays avant 2009. Le Comité exécutif a approuvé en principe un financement total de 565 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 53 045 \$ US. A cette même réunion, le Comité a aussi approuvé un montant de 80 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 10 400 \$ US pour le PNUE, et de 160 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 12 000 \$ US pour le PNUD, pour la mise en oeuvre de la première tranche du PGEF. A sa 58^e réunion, le Comité exécutif a approuvé les deuxième et troisième tranches pour un montant total de 90 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 11 700 \$ US pour le PNUE et de 190 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 14 250 \$ US pour le PNUD.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre des deuxième et troisième tranches du PGEF

3. Le système d'octroi de permis d'importation des SAO a été révisé après l'approbation des deuxième et troisième tranches du PGEF, et un nouveau décret a été approuvé pour l'ensemble des SAO. Cent dix agents de douane ont été formés et des programmes de sensibilisation ont été dispensés à 70 autres agents de niveau intermédiaire ou supérieur. L'atelier de formation des formateurs de 20 techniciens en entretien est terminé et 200 techniciens ont été ou seront formés d'ici la fin de mars 2010. Un programme d'accréditation des techniciens a été établi. On a aussi acheté 200 autres trousseaux d'entretien qui devraient être livrés au cours de la première moitié de 2010 (en tout, des trousseaux d'entretien pour 650 techniciens, des pompes à vide pour 25 ateliers, et 12 trousseaux d'outils et pièces de rechange pour les écoles d'entretien des équipements de réfrigération seront fournies). On a établi un comité de bonnes pratiques en réfrigération et une association de techniciens en réfrigération. Des réunions avec les agents de douanes ont lieu tous les trois mois, et des activités de surveillance des machines de récupération et de recyclage ont été tenues en 2009. D'autres activités de surveillance sont prévues en 2010.

4. En date de décembre 2009, 362 651 \$ US des 520 000 \$ US approuvés jusqu'à maintenant avaient été décaissés ou engagés. Le solde de 157 349 \$ US sera décaissé en 2010.

Plan d'action pour la quatrième tranche du PGEF

5. Le gouvernement du Paraguay s'engage à mettre en œuvre les activités suivantes dans le cadre du quatrième programme de travail du PGEF : suite de la mise en vigueur du programme de permis d'importation des SAO et prévention du commerce illicite de SAO, formation de 570 techniciens en équipement de réfrigération, distribution de trousseaux d'entretien pour la manipulation des frigorigènes d'appoint, et accréditation de 100 techniciens en entretien d'équipements de réfrigération en bonnes pratiques d'entretien. Les activités de surveillance et de vérification se poursuivront.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de 27,3 tonnes PAO de CFC déclarée en 2008 par le gouvernement du Paraguay en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal représentait 4,3 PAO de moins que les 31,6 tonnes PAO admissibles pour cette année. La consommation de CFC a été évaluée à 10,8 tonnes PAO en 2009. Le PNUE a aussi confirmé l'engagement du gouvernement du Paraguay à maintenir une consommation nulle de CFC après 2009 grâce à la réalisation de toutes les activités du PGEF.

7. Le PNUE a expliqué que toutes les substances de l'annexe C du groupe I (HCFC) sont actuellement comprises dans le système d'autorisation d'importation de SAO, bien qu'elles ne soient pas incluses dans le système de contingentement. Lors de la préparation du PGEH, le gouvernement du Paraguay inclura les HCFC dans le système de contingentement.

8. En ce qui a trait aux activités de formation mises en oeuvre au Paraguay jusqu'à maintenant, le PNUE a indiqué qu'une campagne de sensibilisation visant l'élimination du CFC-12 avait été mise en oeuvre pendant le PGF pour les principaux intéressés au système de réfrigération. Dans le cadre du PGEF, on a établi un programme de bonnes pratiques en entretien d'équipements de réfrigération, programme auquel ont participé douze écoles de formation. Ce programme vise à établir un programme d'accréditation des techniciens au pays. Le manuel national sur les bonnes pratiques en réfrigération est remis aux techniciens qui prennent des cours approuvés. En ce qui a trait aux critères pour la distribution des trousseaux d'entretien, le PNUE a indiqué que les techniciens doivent avoir suivi les 40 heures de cours requises en bonnes pratiques, et ils doivent prouver qu'ils ont travaillé comme techniciens dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation. Les questions visant le programme de récupération et de recyclage et le programme de reconversion des utilisateurs finals ont fait l'objet d'une attention satisfaisante. Selon un sondage effectué auprès de 40 ateliers, il existe actuellement 22 machines de récupération et trois postes de recyclage et de récupération en fonction, et 30 pour cent des machines procèdent aussi à la récupération du HCFC-22 et du HFC-134a. Neuf ateliers ont déménagé sans laisser d'adresse. La surveillance des ateliers d'entretien ayant reçu des machines de récupération se poursuivra durant la mise en oeuvre du programme de travail de 2010, et elle comprendra le suivi des ateliers ayant déménagé ailleurs. Des équipements de réfrigération avec CFC sont encore utilisés dans des hôpitaux, des supermarchés et des petites entreprises parmi les 60 utilisateurs finals ayant fait partie du sondage.

9. Etant donné que depuis le 1^{er} janvier 2010 il est impossible d'importer des CFC au pays, que des techniciens en entretien d'équipements de réfrigération et que des agents de douane ont reçu une formation dans le cadre du PGF et du PGEF, et que du financement a été approuvé pour la préparation du PGEH du Paraguay, le Secrétariat a suggéré que le PNUE évalue l'utilité d'axer la dernière tranche du PGEF vers des activités particulières qui permettront de maintenir la consommation de CFC à zéro et de faciliter l'élimination des HCFC au Paraguay. Le PNUE a indiqué que la consommation de CFC au Paraguay avait été substantiellement réduite entre 2005 et 2009, grâce aux lois adoptées sur les SAO et aux activités mises en oeuvre jusqu'à maintenant par les principaux intéressés, y compris la participation active de l'Unité de l'ozone. Néanmoins, les activités à mettre en oeuvre au cours de la dernière tranche du PGEF, notamment d'autres programmes de formation sur la reconversion d'équipements à des frigorigènes de remplacement, la reconversion des équipements de réfrigération dans des immeubles d'intérêt social, et la surveillance de programmes de formation et de récupération et de recyclage, sont très importantes si l'on veut maintenir une consommation nulle de CFC au pays.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :
- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre des deuxième et troisième tranches du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) du Paraguay;
 - b) Approuve le programme annuel de mise en oeuvre associé à la quatrième tranche pour l'année 2010;
 - c) Demande au gouvernement du Paraguay de présenter, avec l'aide du PNUD et du PNUE, un rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme de travail associé à la quatrième et dernière tranche du PGEF au plus tard à la 63^e réunion du Comité exécutif.
11. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation globale du plan de 2010 associé à la quatrième et dernière tranche du PGEF du Paraguay, avec les coûts d'appuis connexes au niveau de financement suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des substances du groupe I de l'annexe A (quatrième tranche)	24 000	3 120	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale des substances du groupe I de l'annexe A (quatrième tranche)	21 000	1 575	PNUD
